

Projet Emploi et Handicap

Maroc Tunisie Bénin Sénégal

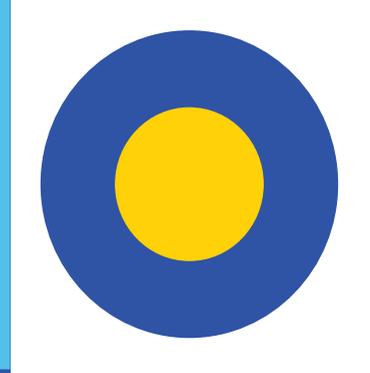
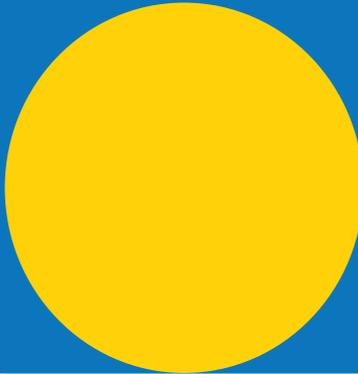
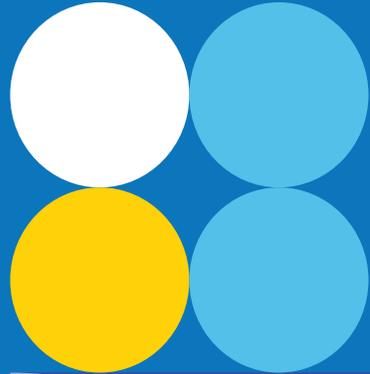
Comprendre le handicap

Fiche technique

N°1
Juin 2020

Pourquoi cette fiche ?

- Pour partager des informations objectives sur la réalité du handicap et réduire les stéréotypes souvent discriminants.
- Pour changer de regard sur le handicap et vous permettre de prendre des décisions non biaisées par des idées reçues.



Situation globale

Dans le monde, plus d'un milliard de personnes vivent avec un handicap. Cette prévalence ne cesse d'augmenter. Elle est liée au vieillissement des populations et à l'accroissement mondial des problèmes de santé comme le diabète, les maladies cardiovasculaires, le cancer.

Ces personnes handicapées, lorsqu'elles ont accès aux soins, à l'éducation et à la formation, développent au même titre que tout le monde des compétences qui correspondent aux besoins du marché. Elles constituent une source de talents et de compétences profitables aux entreprises et à la société, encore trop souvent inexploitées !

Dans l'environnement de travail, la répétition de tâches, des positions de travail inadaptées, un stress important, le bruit, les machines-outils, les produits chimiques... peuvent entraîner des troubles musculo squelettiques, des troubles psychiques, des difficultés motrices ou sensorielles, des accidents de travail... autant de situations à prévenir et identifier. des décisions non biaisées par des idées reçues.

Éléments et chiffres clés



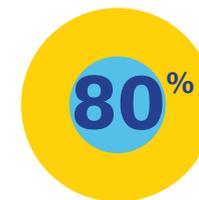
de la population sont des personnes handicapées¹



des personnes vivant avec moins de 1\$ par jour sont des personnes handicapées³.



des handicaps surviennent en cours de vie².



des déficiences sont invisibles⁴.

1 Rapport Mondial sur le handicap, 2011, OMS
2 Council For Disability Awareness, 2013
3 PNUD
4 Agefiph

Histoire et modèle du handicap

Dans toutes les cultures, le handicap a été d'abord, et est parfois toujours, considéré comme une fatalité ou une malédiction. La charité et la compassion dominent à travers l'aumône, sous forme individuelle ou sous forme d'œuvres caritatives. Cette approche honorable engendre un problème fondamental : les personnes handicapées ne sont pas considérées d'égal à égal mais comme des personnes à aider. Elles sont surprotégées, mises à part ou à distance. Elles deviennent dépendantes des autres et sont dépréciées socialement.

Le modèle médical s'est diffusé en parallèle de ce modèle charitable. Le handicap est alors considéré comme un problème lié à la personne et à sa santé. Il s'agit de guérir et d'éliminer la déficience pour ramener la personne dans la norme afin qu'elle s'adapte à la société. Pour s'insérer, les personnes handicapées « réparées » doivent cependant faire face aux obstacles liés aux préjugés, au manque d'accessibilité, au manque d'adaptation.

A partir des années 1960, le mouvement des personnes handicapées devient de plus en plus structuré, vocal, visible et transnational. Les personnes handicapées retournent alors la question, demandant si le problème ne vient pas de la société et des systèmes plutôt que de corps et d'esprits. L'activisme des personnes handicapées et de leurs alliés met alors en lumière les notions du « rien pour nous sans nous » et « de vie indépendante », et fait voir le jour à des approches comme la réhabilitation communautaire, dont les principes d'intervention seront repris dans plusieurs secteurs (dont la santé, et particulièrement la lutte contre le VIH-SIDA).

La Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées adoptée par les Nations Unies en 2006 et signée par 163 pays viendra entériner quatre décennies de mise à mal du paradigme « individuel (caritatif, médical) » du handicap et institue un nouveau modèle. Fondée sur les droits humains, elle se base sur les principes de non-discrimination et sur un modèle social.



Souvent, les personnes en situation de handicap ne sont pas des citoyens, ce sont des usagers des services. Elles n'ont pas la parole. Ce sont les parents qui prennent les choix pour eux. Les enfants sont otages de leurs parents. Beaucoup d'associations confondent inclusion avec protection. Elles partent d'une approche louable, mais elles surprotègent, par charité.

(Mère d'une jeune fille autiste, Maroc)



Dans ce modèle, le handicap est défini comme une conséquence de l'interaction entre des facteurs personnels et des facteurs environnementaux. Des barrières économiques, comportementales, législatives ou le manque d'accessibilité empêchent souvent les personnes handicapées de participer pleinement à la société.

Les personnes handicapées ont moins accès à la santé,

à la formation et ont moins confiance en elles que d'autres personnes. Il faut donc agir à deux niveaux : celui de la personne et celui de l'environnement.

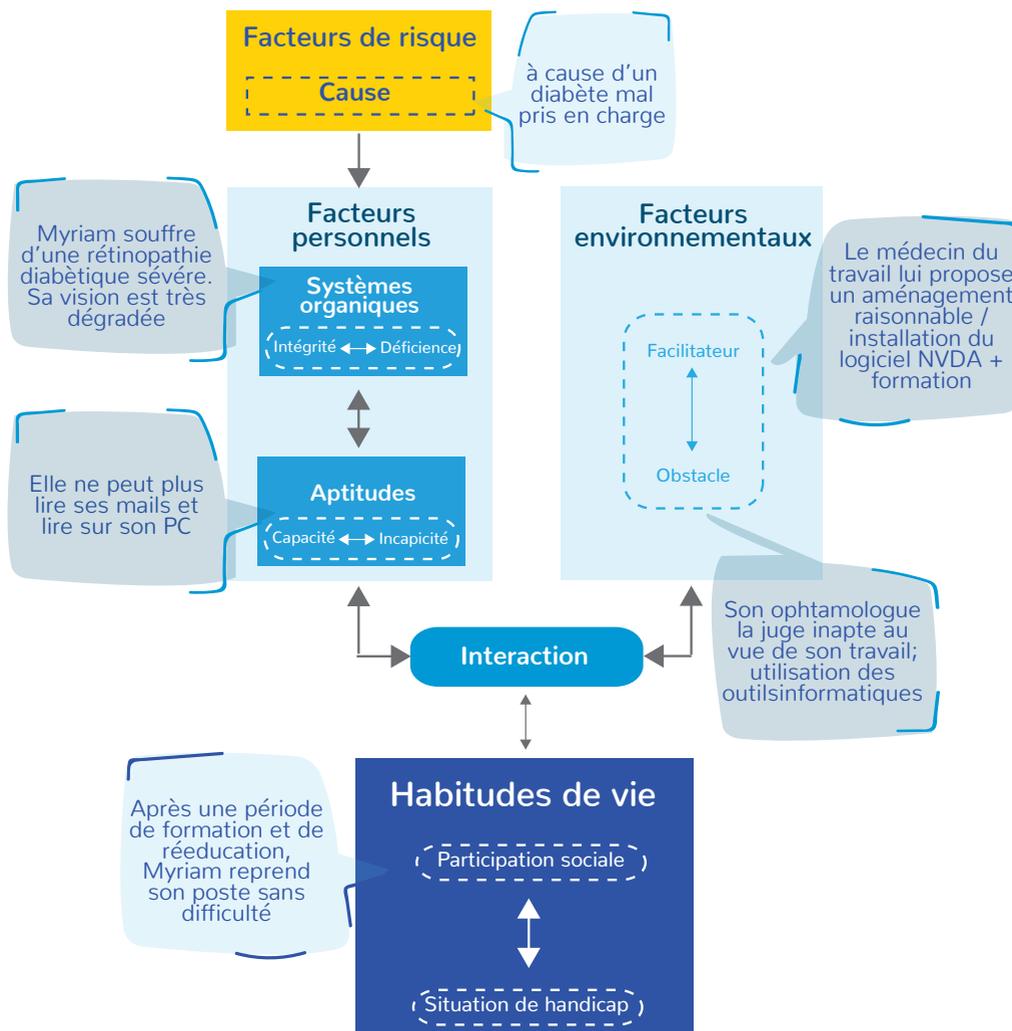
Les projets de HI se basent sur ce modèle et sur cette double approche. Ils visent à rendre la société plus inclusive pour permettre la participation des personnes handicapées, à égalité des chances.



Processus de Production du Handicap¹

Le processus de production du handicap illustre le modèle social du handicap. Les facteurs personnels et environnementaux peuvent

être une barrière ou faciliter la participation de la personne, comme l'illustre le schéma simplifié suivant :



De même, une personne en fauteuil roulant qui a des compétences (facteurs personnels facilitateur) lui permettant d'étudier ou de travailler dans une entreprise

totale accessible (facteur environnemental), a une déficience physique mais n'est pas dans une situation de handicap au travail !

“ J'ai éliminé plusieurs choix d'études intéressantes car je ne pouvais pas m'imaginer vivre seule et être autonome, j'avais toujours mon état de santé en tête. Je me suis donc inscrite à la fac. Je réalise aujourd'hui que j'avais beaucoup de limites. Je ne voyais pas loin [...] La personne handicapée sent toujours qu'elle doit fournir plus d'effort que les autres pour s'imposer et casser

l'image qu'on les gens, de la personne qui ne peut pas. Plus tard, j'ai sauté le pas, moi qui avais peur d'aller dans une autre ville au Maroc, j'allais partir en France. J'ai eu peur. J'avais confiance en moi pour les études mais pour la vie de tous les jours, je n'étais pas préparée. Mais je l'ai quand même fait. Après ça, j'ai eu le courage d'aller faire un stage dans un autre pays européen

Définir le Handicap

L'article 1 de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées affirme que : “ Les personnes handicapées sont des personnes qui présentent des incapacités physiques, mentales, intellectuelles, ou sensorielles durables dont l'interaction avec diverses

barrières peut faire obstacle à leur pleine et effective participation à la vie en société sur la base de l'égalité avec les autres”. Le handicap n'est pas un état figé mais évolutif. C'est une notion relative qui est variable en fonction du contexte et de l'environnement.

“ A six ans mon père m'a emmené à l'hôpital et on a vu un médecin. Il a dit à mon père qu'il valait mieux me ramener à la maison car de toutes les façons, il n'y a rien à faire, juste attendre le jour où je ne pourrai plus marcher. Mon père m'a demandé de l'attendre dehors et est revenu protester auprès du médecin. Au collège, j'ai été opérée. J'aurais pu être opérée avant pour rectifier ma scoliose mais les parents ne savaient

pas et ils avaient peur. Après l'opération, j'aurais dû mettre un corset mais je ne l'ai pas fait. On ne savait pas, les médecins n'ont rien dit. Puis vers 20 ans, je suis tombée sur une émission où on parlait de scoliose. Le médecin qui intervenait donnait des explications. J'ai cherché son contact et nous sommes allés le voir. Il m'a suivi, prescrit d'abord des séances de kinésithérapie et opérée. Aujourd'hui, je marche comme vous.

¹ Le modèle de développement humain - Processus de production du handicap (MDH-PPH), voit le jour en 1998 après plusieurs années de recherche dirigées par Patrick Fougeyrollas. <http://ripqh.qc.ca/modele-mdh-pph/le-modele/>

Distinguer les déficiences



Déficience physique

Hémiplégie, paralégie, paralysie cérébrale...



Déficience auditive

Malentendant, surdit , acouph nes..



D ficience psychique

D pression, psychose, schizophr nie, troubles bipolaires, anorexie ou boulimie



D ficience visuelle

Daltonisme, maladies r tiniennes ...



D ficience cognitive

Autisme, dyslexie, dyspraxie, trouble d ficit de l'attention (TDA)



Maladie invalidante

Diab te, h mophilie, scl rose en plaque, rhumatisme, sida, allergie, maladie cardiovasculaire, troubles musculosquelettiques ...



D ficience intellectuelle

Trisomie 21, syndrome de Williams-Beuren, syndrome de Smith-Magenis, maladie du « cri-du-chat », syndrome de l'X-fragile



D ficences cognitives, psychiques et intellectuelles ne sont pas consid r es de la m me mani re selon les pays.

L'important, c'est surtout d'identifier les solutions et adaptations pour diminuer les cons quences de la d ficience !



Diversité des handicaps

“ Je travaille dans un centre d'appel. A cause d'une maladie, je ne vois partiellement que d'un œil. Au quotidien, j'ai de grandes difficultés à m'orienter et à éviter les obstacles. Pour m'aider, j'utilise une canne. Je suis capable d'utiliser un smartphone et un ordinateur

car le réglage des contrastes me permet d'avoir accès aux informations. Certaines personnes, me voyant écrire et lire sur mon smartphone, ne croient pas que je suis malvoyante. C'est très difficile d'expliquer ce que je peux voir ou ne pas voir. ”

Chaque personne est singulière. Une déficience peut être de légère à très sévère. Une même déficience aura des impacts très différents d'une personne à l'autre. La situation de handicap variera en fonction des capacités que cette dernière aura développée, de ses incapacités, en fonction des attitudes

des personnes dans son entourage, de l'accessibilité et de l'adaptation de son environnement. Il n'est donc pas pertinent d'identifier des postes de travail en fonction des déficiences : pour chaque poste, il s'agit plutôt d'identifier des contraintes éventuelles. Chaque personne handicapée saura elle-même si elle peut les surmonter.

Quels mots utiliser ? D'abord la personne !

Ce qu'il faut dire	Ce qu'il ne faut pas dire
<ul style="list-style-type: none">• Une personne handicapée (CDPH)• Une personne en situation de handicap• Une personne non handicapée, une personne sans incapacité/ limitation• Une personne ayant une incapacité• Une personne déficiente visuelle• Une personne sourde, une personne malvoyante, une personne en fauteuil roulant	<ul style="list-style-type: none">• Un handicapé, un handicapé physique, un sourd, un muet, un fauteuil roulant...• Un invalide, une personne invalide• Une personne normale, une personne saine, une personne valide, une personne différente• Une personne souffrante de ..., un e personne victime de ...,• Une personne qui vit avec une déficience ne souffre pas nécessairement ou n'est pas forcément affligée ni victime

Note :

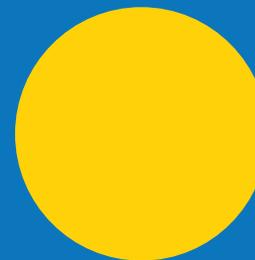
Plus largement, il est préférable d'adopter un langage qui rappelle l'humanité de la personne avant sa condition, et qui est neutre en genre.

On parle alors de personnes malades, personnes vulnérables, personnes vivant avec le VIH, personnes usagères de drogues, personnes sans domicile fixe...

Le saviez-vous ?

80%

des handicaps sont invisibles :
il y a sûrement des personnes
handicapées autour de vous !



Grâce aux 6 questions
du questionnaire du
Washington Group²
suivantes, vous pouvez
identifier facilement la
prévalence des personnes
ayant des difficultés dans
votre structure :

1. Avez-vous de la difficulté à voir même si vous portez vos lunettes
2. Avez-vous de la difficulté à entendre même quand vous portez une aide auditive ?
3. Avez-vous de la difficulté à marcher ou à monter un escalier ?
4. Avez-vous des difficultés de mémoire ou de concentration ?
5. Avez-vous des difficultés pour vos soins personnels, par exemple pour vous laver ou vous habiller ?
6. Avez-vous de la difficulté à communiquer, par exemple à comprendre ou à vous faire comprendre, quand vous utilisez votre langage habituel?

Si vous identifiez les personnes qui ont des difficultés, parmi elles les personnes handicapées, vous pouvez leur proposer des aménagements qui les rendront plus performantes au quotidien !

² Le groupe de travail du « Washington group » a été créé en 2002 par la commission des statistiques des Nations Unies, dans l'objectif de mesurer la prévalence du handicap de la même manière d'un pays à l'autre. Plus d'information : <http://www.washingtongroup-disability.com/about/>

Quelques conseils pour communiquer

Dans tous les cas, placez-vous face à la personne et adressez-vous à elle, même si elle est accompagnée et que la communication passe par une tierce personne !



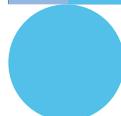
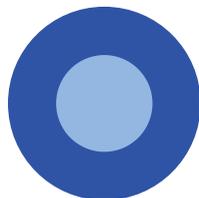
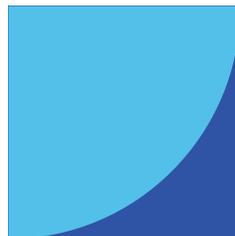
Avec une personne déficiente physique

- Respectez les normes d'accessibilité
- Mettez-vous à sa hauteur pour tenir une conversation
- Si la station debout et/ou le port de charge semble pénible à votre interlocuteur, proposez-lui votre aide !



Avec une personne déficiente auditive

- Regardez la personne en face et parlez à la personne, pas à son éventuel interprète
- Soyez toujours en face d'elle lorsque vous vous adressez à elle : beaucoup de personnes savent lire sur les lèvres
- Parlez clairement, articuler sans exagérer, sur un ton habituel et à un rythme modéré
- Faites des phrases simples, courtes et reformulez en cas d'incompréhension
- Utilisez l'écrit si nécessaire
- Faites des comptes-rendus et prévoyez des versions papiers des documents lors des réunions



Avec une personne déficiente visuelle

- La personne ne sait pas nécessairement que vous vous adressez à elle. N'hésitez pas à signifier votre présence, en précisant qui vous êtes !
- Proposez-lui votre bras pour la guider, et ne vous offusquez pas si elle décline votre invitation!
- Vérifier l'accessibilité des outils informatiques.
- Ne criez pas, elle ne voit pas mais vous entend!



Avec une personne déficiente intellectuelle

- Prenez le temps d'écouter et de comprendre
- Adressez-vous à la personne, même si c'est son accompagnante qui vous facilite la communication,
- Ne manifestez pas d'impatience
- Une expression avenante mettra votre interlocuteur en confiance
- Parlez normalement en utilisant des phrases simples et en évitant les détails
- Encouragez la personne à exprimer ses propres opinions
- N'hésitez pas à vous répéter et assurez-vous que la personne a compris votre message en l'amenant à reformuler

OÙ ON
POURRAIT
METTRE LA
PERSONNE
EN FAUTEUIL?

PRÈS DES
PLANTES
VERTES.



Cette fiche technique fait partie
d'un kit de 8 fiches à destination
des entreprises et des services
accompagnant les personnes en
situation de handicap vers l'emploi.